



STRATÉGIE MOBILITÉ DU TERRITOIRE DE BUGEY-SUD

2023 - 2026

Rapport de synthèse

Approbation en conseil communautaire du 19 octobre 2023



BUGEYSUD
Communauté de communes



Compétence mobilité sur le territoire de Bugey-Sud :

- ❑ **Mars 2021** : décision actant la non-prise de compétence (*Loi d'Orientation des Mobilités*)
- ❑ **Juin 2021** : signature de la **convention de coopération** avec la Région AURA, nouvelle AOM (Autorité Organisatrice de la Mobilité) au niveau local + régional
- ❑ **Mars 2022** : signature d'une **convention de délégation** précisant l'organisation de la compétence sur le territoire de Bugey-Sud et les modalités de financement
 - Région : transports réguliers interurbains et scolaires
 - CCBS : TAD, mobilités actives, partagées et solidaires (services de proximité)

Etude stratégique :

- ❑ **Mars 2022** : la Région soutient la CCBS dans la définition d'une stratégie locale
- ❑ **Octobre 2022** : la CCBS est lauréate du dispositif **Avenir Montagnes mobilités** qui aide financièrement les territoires à se doter d'une stratégie et accompagne la mise en œuvre de nouveaux services de mobilité
- ❑ **Novembre 2022** : lancement de la démarche avec le recrutement du cabinet INDDIGO.



INTRODUCTION

Objectifs :

- ❑ **Disposer d'une stratégie lisible** (*organisation globale de la mobilité sur le territoire - vision 10/15 ans*)
- ❑ **Projeter des interventions concrètes** (*mise en œuvre de solutions à court terme - 2023/2026*)
- ❑ **Préparer la refonte du service de Transport à la Demande** (*évolution dès mars 2024*)
- ❑ **Créer un bouquet de services adaptés :**
 - *Développement des mobilités partagées et autres*
 - *Définition des perspectives d'actions en matière de mobilité solidaire*
 - *Focus sur l'ancienne voie ferrée identifiée*
 - *Focus sur la mobilité et les employeurs...*

NB. concernant le développement de l'usage du vélo pour les déplacements du quotidien, Bugey-Sud dispose déjà d'une stratégie depuis 2021 (Schéma Directeur des Mobilités Actives).



INTRODUCTION

Les étapes de l'élaboration de la stratégie :

❑ Phase 1 (novembre 2022 à mars 2023) : *diagnostic et orientations*

- Analyse des déplacements actuels (internes, entrants et sortants),
- Enquête en ligne sur les pratiques et attentes des habitants (1175 réponses, soit 4% de la pop°),
- Identification des enjeux lors de 2 ateliers avec les élus (40 participants),
- Validation des orientations ;

❑ Phase 2 (avril à septembre 2023) : *plan d'actions opérationnel*

- *Atelier avec les élus sur la refonte du Transport à la Demande (18 participants),*
- *Atelier avec des représentants des employeurs sur la mobilité domicile-travail (28 participants),*
- *Atelier avec les partenaires sociaux sur la mobilité solidaire (22 participants),*
- *Atelier avec des habitants volontaires sur le covoiturage (28 participants),*
- *Rencontre du Président de l'Avant-Pays-Savoyard (également Président de la CC de Yenne),*
- *Validation du plan d'actions opérationnel.*





1. DIAGNOSTIC, ORIENTATIONS



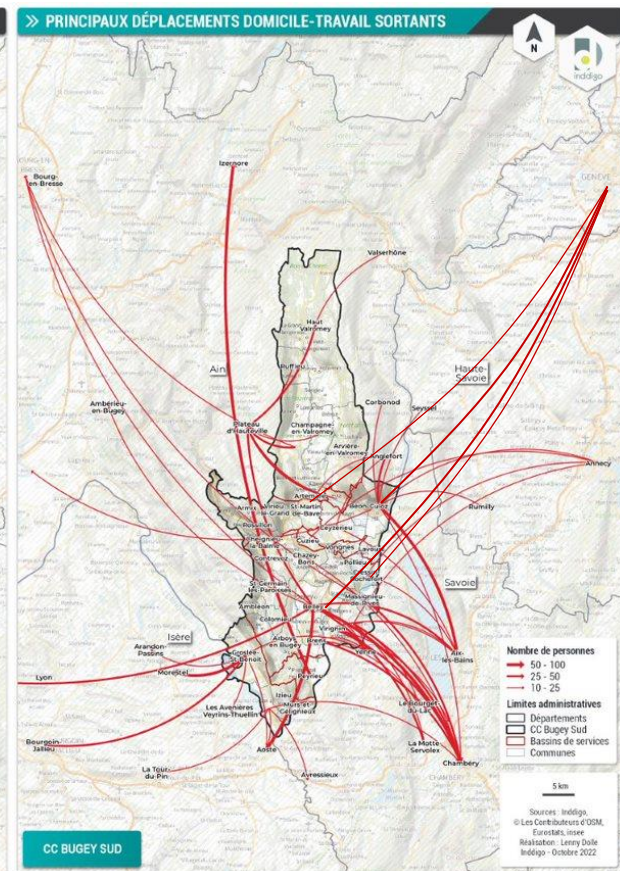
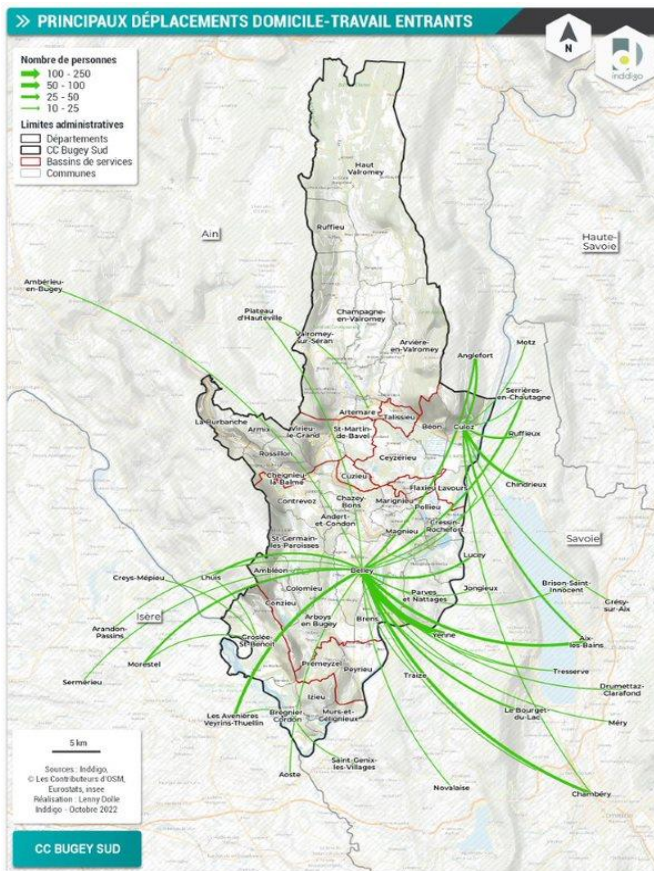
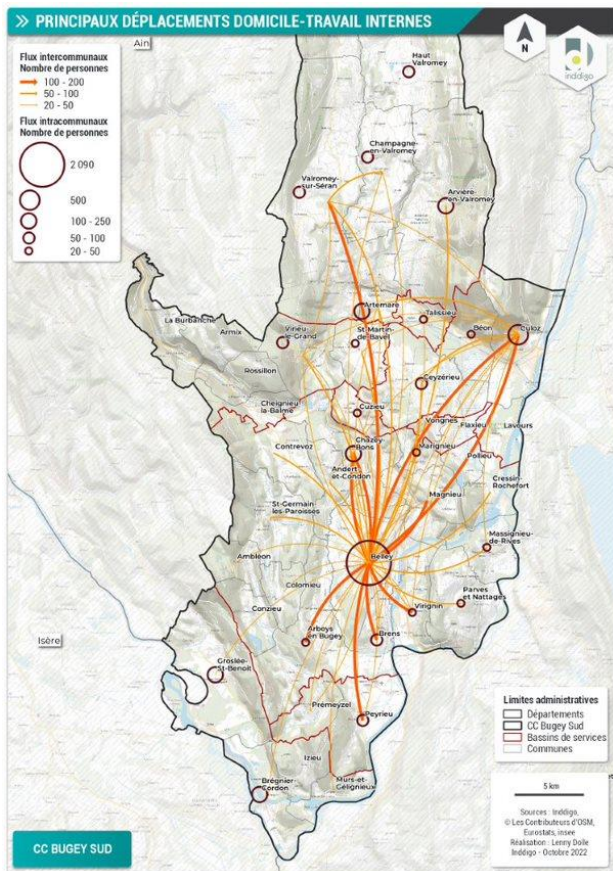
Pratiques - Analyse des déplacements :

- ❑ **Autonomie du territoire, même si plusieurs bassins extérieurs sont attractifs**
(Chambéry, Aix-les-Bains essentiellement + Nord-Isère + Suisse)
 - Assez forte pour le travail, l'enseignement, les courses alimentaires, la santé du quotidien
 - Faible pour l'équipement, les loisirs, les études post-bac, les soins spécialisés (Chambéry, Aix...)
- ❑ **Forte polarisation de Belley, même si les pôles de Culoz et Artemare/Valromey jouent un rôle de proximité**
 - Concentration importante d'emplois sur Belley et sur Culoz dans une moindre mesure
 - Les commerces et lieux de soins de Belley polarisent très fortement leur bassin résidentiel et l'ensemble du territoire
 - Artemare et Culoz polarisent également l'essentiel des déplacements pour les achats
 - Particularité du bassin de Brégnier : 1/3 des déplacements pour les achats se distribuent sur Aoste + Morestel + Les Avenières
- ❑ **Très forte diffusion des flux** (notamment liée à la faible densité), même si 3 axes concentrent les flux depuis Belley (Chambéry, Culoz, Chazey-Bons)
- ❑ **Enjeu majeur des déplacements courts**
- ❑ **Usage de la voiture individuelle qui domine largement, avec une très faible pratique du covoiturage et une très faible pratique des modes actifs**



DIAGNOSTIC

Pratiques - Analyse des déplacements domicile-travail :



Attentes - Analyse des besoins :

- ❑ **Le sujet de la mobilité est clairement mobilisateur** (avec des attentes fortes de la population)
- ❑ **Environ 1 personne sur 5 exprime des difficultés, bien que la très grande majorité de la population soit motorisée** (difficultés ressenties particulièrement par les jeunes et habitants du bassin de Virieu)
 - La densité trop faible de l'offre de services en transports en commun
 - Les conditions de cheminement à pied et à vélo (pas sécurisé)
 - Les temps de trajet sur les services de transports en commun existants (y compris scolaires)
 - Les temps de trajet pour les déplacements domicile travail et l'accès aux médecins spécialistes
 - Les trajets en dehors des entrées / sorties des établissements scolaires
 - Les activités des enfants (surtout le mercredi) : accompagnement, autonomie...
 - La difficulté à trouver un covoitureur
- ❑ **Les services de transport existants sont jugés peu satisfaisant** (offre, horaires, fréquence...), **mais ils sont également peu connus** (offre en transports en commun et plateformes de covoiturage)
- ❑ **20% souligne le coût important de leur 2^{ème} voiture** (rapport utilisation vs dépenses)

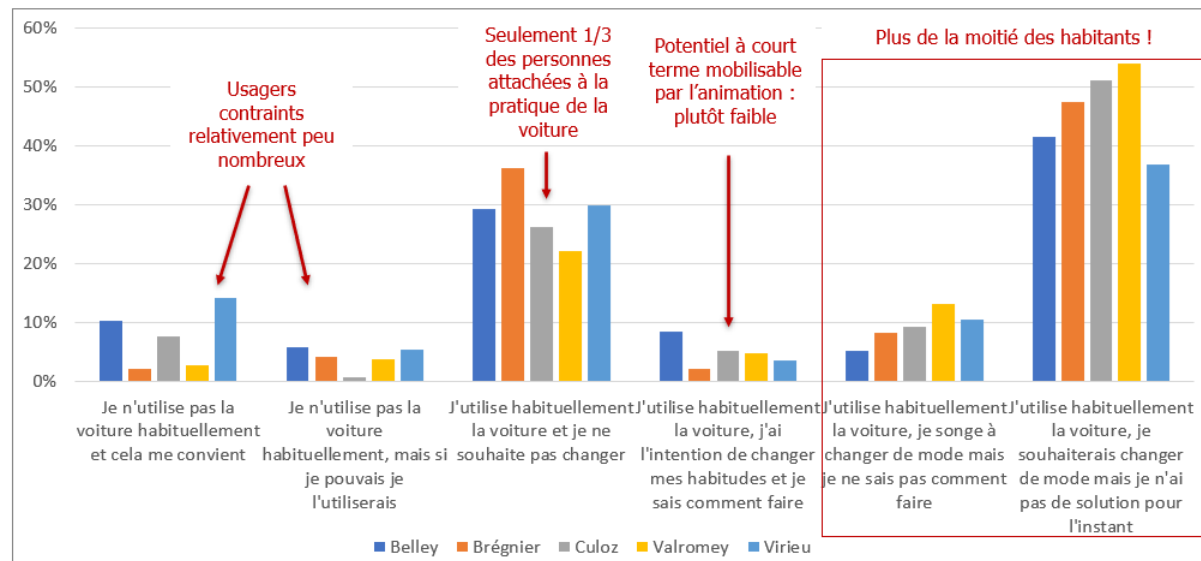



DIAGNOSTIC

Attentes - Analyse des freins et leviers :

Plus de la moitié des habitants aspirent à faire évoluer leurs habitudes et ont besoin de services plus adaptés

- Les plus attachés à la voiture : les +60 ans
- Les plus contraints : les -24 ans



Domaine	Freins essentiels déclarés	Leviers principaux suggérés
Covoiturage	<ol style="list-style-type: none"> Contraintes horaires (actifs) Difficulté à trouver un équipage (jeunes), garantie de retour (pers. âgées) 	<ol style="list-style-type: none"> Une plateforme de mise en relation plus performante, avec davantage de trajets Points d'autostops, lignes de covoiturage, Indemnisation des conducteurs
Transport public 	<ol style="list-style-type: none"> Horaires (jeunes) Itinéraires Information (pers. âgées) 	<ol style="list-style-type: none"> Information Transport à la demande ouvert à tous Ligne régulière locale à Belley Pouvoir utiliser plus facilement les transports scolaires (ouverture au grand public)

ORIENTATIONS

Enjeux majeurs :

- ❑ **Information et promotion** : *covoiturage et transports en commun,*
- ❑ **Offre de services** : *transports en commun, mobilités partagées,*
- ❑ **Aménagement** : *cheminements cyclables et piétonniers,*
- ❑ **Anticipation** : *problématique liée au vieillissement de la population et à la crise énergétique*
- ❑ **Accompagnement** : *problématique liée à l'accès à l'emploi*



ORIENTATIONS

Attentes essentielles	Suggestions
Faciliter l'usage des transports	<ul style="list-style-type: none"> - Informer davantage sur l'existant, démultiplier l'information avec des relais locaux - Etendre le public cible du TAD, mais en contrepartie réduire ses périodes de fonctionnement, prendre en charge les usagers qui le peuvent sur des points d'arrêts <ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir des circuits de transport scolaire - Etudier une ligne régulière à Belley, desservir le nouvel hôpital - Maintenir des liens entre le bassin de Brégnier-Cordon et le Nord-Isère
Offrir des alternatives en particulier pour les jeunes, les personnes isolées	<ul style="list-style-type: none"> - Autostop sécurisé - Covoiturage solidaire (ressources de volontaires, Vivre en Valromey, auto-écoles, véhicules des clubs) <ul style="list-style-type: none"> - Mini pôles d'échanges - Lignes de covoiturage - Autopartage
Mobiliser les employeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Challenges locaux, forfait mobilité durable





2. PLAN D'ACTION OPÉRATIONNEL



Promouvoir l'offre Car Région:

- ❑ Offre proposée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (AOM)
- ❑ **5 lignes, ouvertes à tous, desservent le territoire :**
 - *Services réguliers + à la demande*
 - *Allers retours possible à la demi-journée*
- ❑ **Proposition opérationnelle :**
 - *Améliorer l'information de terrain + la promotion*
 - *Valoriser l'existant*
 - *Coordination nécessaire (évolution de services)*
 - *Faire remonter les besoins d'évolution de services à la Région pour adapter l'offre à la marge*



Projet de navette urbaine à Belley :

- ❑ Enquête menée par la Ville au printemps 2022 exploitée dans le cadre de l'étude
- ❑ **Résultats de l'étude d'opportunité :**
 - *Sujet mobilisateur (très bon taux de retour, y compris non-belleysans)*
 - *Projet répondant à un besoin de liaison entre le centre-ville, le nouveau centre hospitalier et les quartiers excentrés (desserte des autres hameaux : assurée par TAD)*
 - *Service complémentaire au développement des modes actifs*
 - *Cible principale : jeunes, personnes âgées autonomes ou sans activité*
 - *Cible secondaire : familles, actifs non motorisés*
 - *Projection de fréquentation : ratio encourageant*
 - *Points de vigilance : sur-sollicitation par public scolaire, enquête déclarative*
- ❑ **Enjeu : concevoir une offre de service suffisamment attractive (itinéraire, fréquence) pour capter progressivement le potentiel**

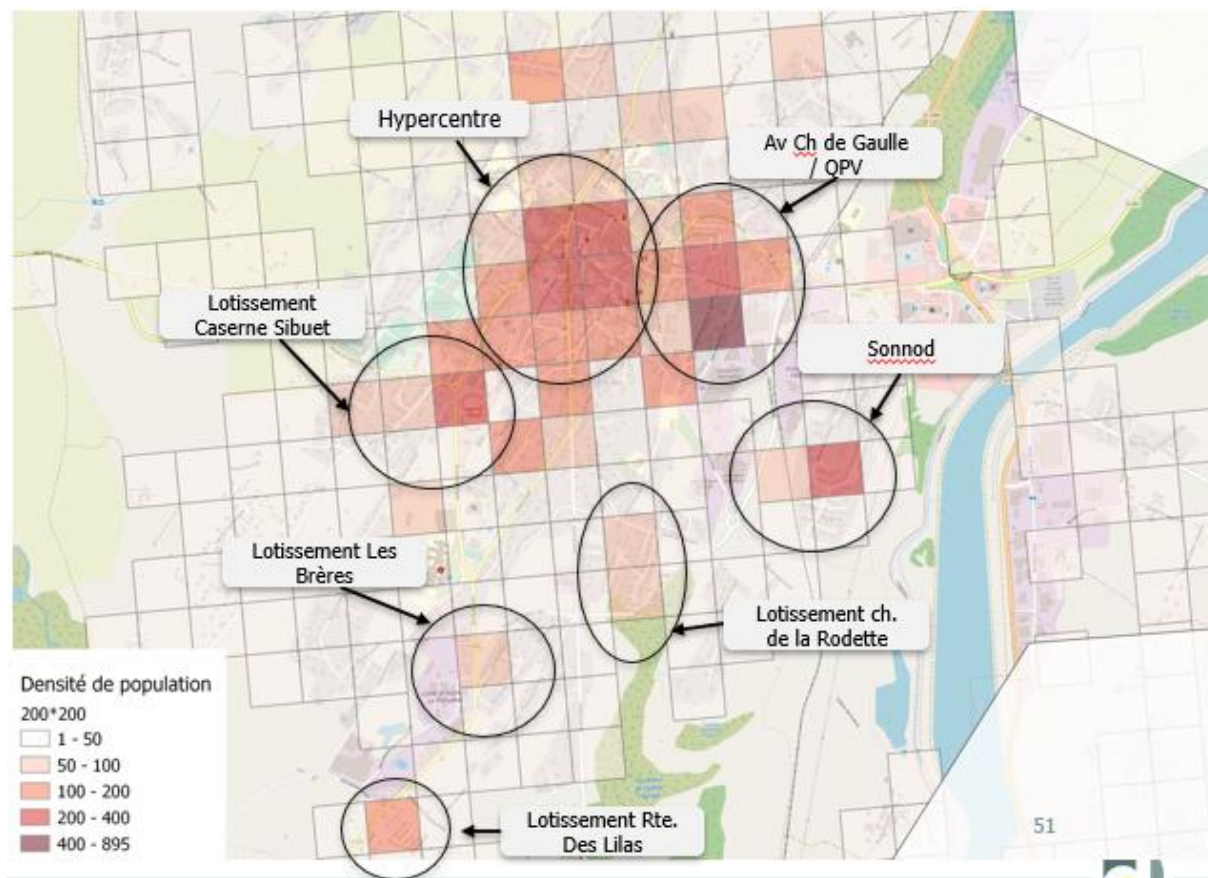


BLOC 1 - TRANSPORTS RÉGULIERS

Projet de navette urbaine à Belley :

□ Proposition opérationnelle :

- Construction d'une offre en fonction de la densité population

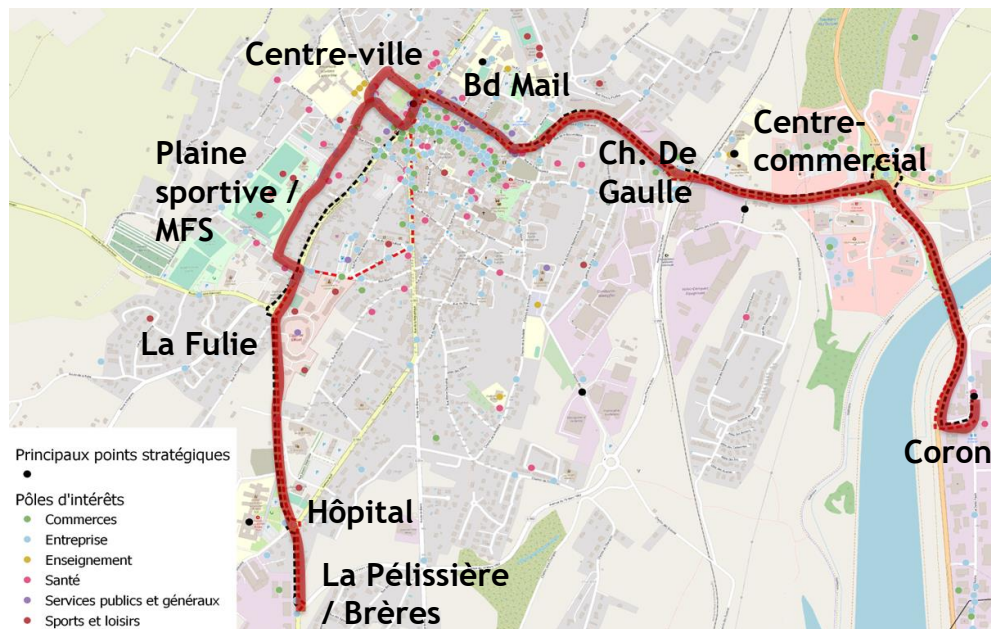


BLOC 1 - TRANSPORTS RÉGULIERS

Projet de navette urbaine à Belley :

□ Proposition opérationnelle :

- Ligne urbaine régulière (sans réservation),
- Desserte des pôles générateurs (trajet de 5,5 km),
- Fréquence toutes 30/40 min (1 véhicule),
- Du lundi au samedi (7h/ 18h30?),
- Corresp. Car Région (Bd Mail),
- Coût estimé : 225 000 € HT/an (à affiner).



Projet de navette urbaine à Belley :

□ Organisation du déploiement :

- Portage : CCBS (*cohérence, légitimité, soutien à la ville-centre cf. projet territoire*)
- Principes de coopération avec la Région définis en juillet 2023 (avenant à prévoir)
 - Financement du fonctionnement : CCBS 50% / Région 50%
- Consistance de service à préciser (*AMO complémentaire + concertation*)
 - Itinéraire (desserte du quartier de Sonod à étudier), fiche horaire et jours de circulation
 - Capacité et motorisation
 - Modèle économique, mode de gestion, billetterie et tarification
 - Vigilance : aménagement des arrêts
- Mise en service possible en septembre 2024 (expérimentation >1 an pr appropriation)

	10/23	11/23	12/23	01/24	02/24	03/24	04/24	05/24	06/24
Etude de définition, concertation									
Rédaction du DCE									
Constitution des offres									
Analyse des offres									
Préparation mise en service									



Evolution du service de transport à la Demande

- ❑ Service à la population historique (existant sur le territoire depuis 2007)
- ❑ **Service lisible, attractif et cadré, mais très personnalisé**
 - *Service spécialisé qui a trouvé son public*
 - *Service déterminant pour l'autonomie des usagers*
 - *Service public sans contraintes qui s'apparente à un taxi pour les ayants-droits*
 - *Le vieillissement de la population tend à accroître mécaniquement les besoins*
- ❑ **Service qui atteint ses limites**
 - *Fréquentation en hausse, saturation ponctuelle des moyens disponibles*
 - *Productivité faible (cours peu optimisées cf. liés au modèle du porte-à-porte)*
 - *La desserte de l'accueil de jour s'apparente à du transport privé (risque juridique)*
 - *Un service public sans contraintes qui s'apparente à un taxi pour les ayants-droits*
- ❑ **Refonte nécessaire pour répondre à la demande croissante, optimiser les coûts de production et anticiper les hausses structurelles...**



BLOC 2 - TRANSPORT À LA DEMANDE

Evolution du service de transport à la Demande

❑ Marché public en cours jusque fin février 2024 (*consultation : mi-oct 2023*)

❑ **Perspectives TAD - Mars 2024 :**

➤ Ce qui ne change pas :

- *Fonctionnement du lundi au vendredi*
- *Public spécifique dont PMR (inscription préalable)*
- *Prise en charge à domicile pour tous*
- *Limitation à 4 trajets par semaine*
- *Tarifification sociale (QF <760)*

➤ Ce qui change :

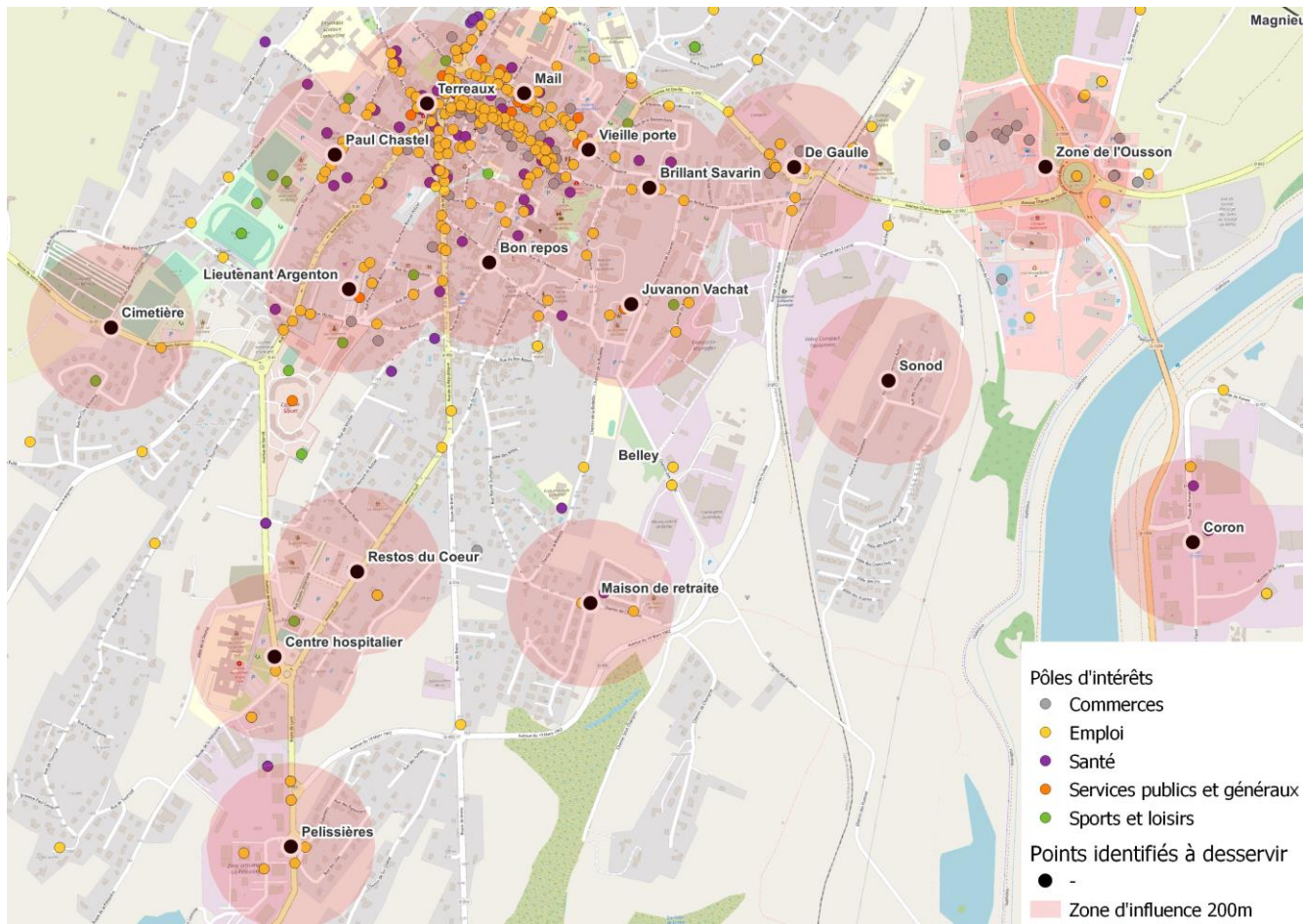
- *Ouverture aux + 75 ans (au lieu de +80 ans) et expérimentation pour les 15-18 ans*
- *Fin de la convention de desserte de l'accueil de jour*
- **Numéro de réservation = Centrale de réservation régionale**
- *Délai de réservation : la veille avant 12h (au lieu de 48h)*
- *Flocage des véhicules (cf. lié au financement Région)*
- *Arrêts définis dans pôles de Belley et Culoz* (envoi signal = TAD et non taxi)*
- *Sortie du territoire réservée aux communes limitrophes (vend matin : Les Avenières)*



BLOC 2 - TRANSPORT À LA DEMANDE

Evolution du service de transport à la Demande

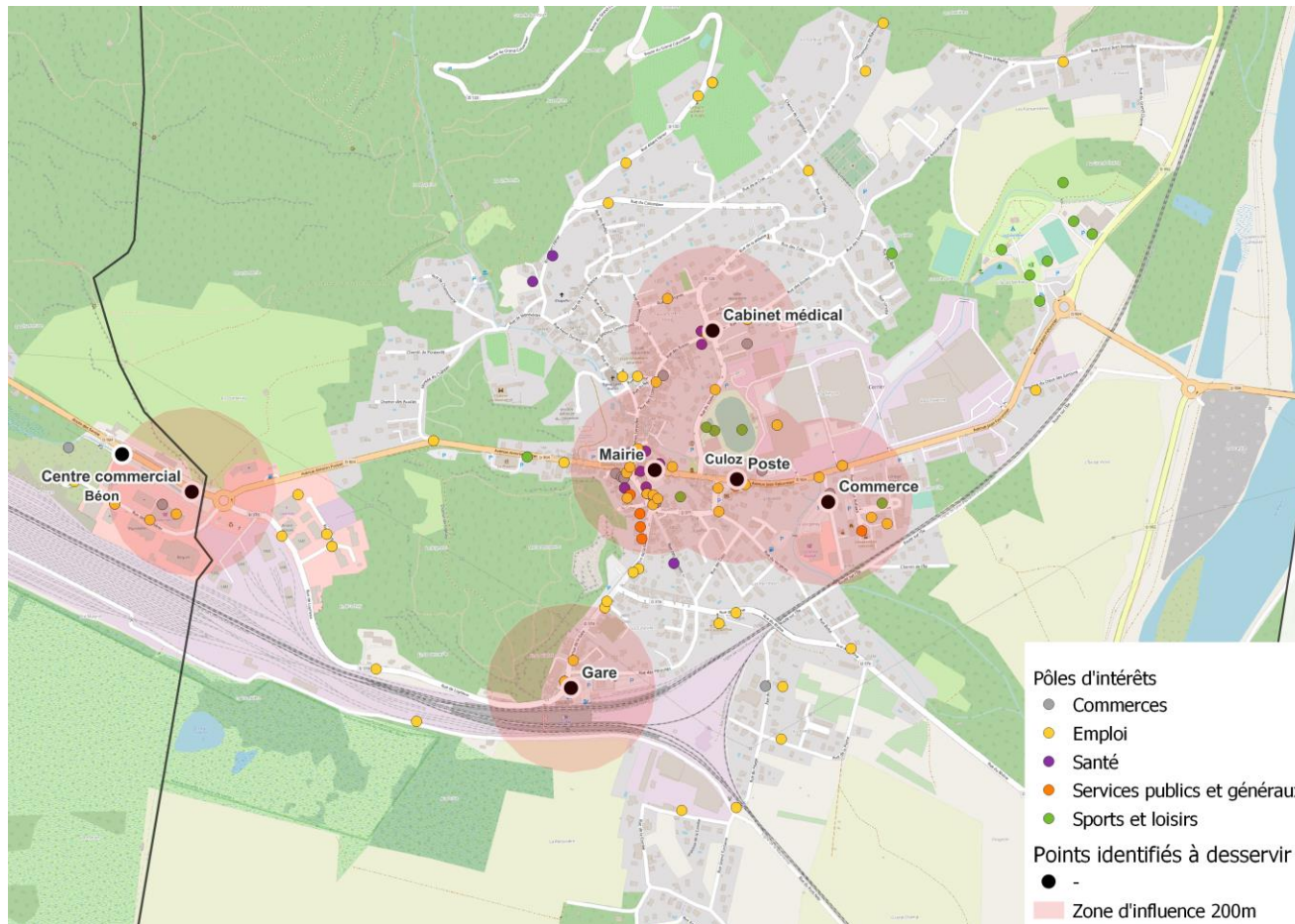
□ **Points d'arrêts** : sur la commune Belley



BLOC 2 - TRANSPORT À LA DEMANDE

Evolution du service de transport à la Demande

□ **Points d'arrêts** : sur la commune de Culoz



BLOC 2 - TRANSPORT À LA DEMANDE

Evolution du service de transport à la Demande

□ Organisation du déploiement :

- Consistance du service : CCBS (*règlement intérieur à modifier*)
- Principes de coopération avec la Région définis dans convention de délégation
 - Financement du fonctionnement : Région 70% HT - recettes (+ CD01 : aide PMR)
- Points d'attention :
 - Centrale de réservation (*tranche optionnelle à prévoir*)
 - Motorisation des véhicules (*défaut de maillage en bornes de recharge électrique*)
 - Tarification et modalités de gestion de recettes
 - Implantation des points d'arrêt sur Belley et Culoz
 - Projection financière à la hausse (liée à la crise énergétique : +20% ?)
- Nouveau marché public à conclure avant le 1^{er} mars 2024

Tâche	09/23	10/23	11/23	12/23	01/24	02/24
Rédaction du DCE	Publ. <15/10					
Constitution des offres par les candidats		4 à 6 semaines				
Analyse des offres				Attrib. < 15/01		
Tuilage						



BLOC 3 - MOBILITÉS ACTIVES

Mise en œuvre du schéma directeur des mobilités actives

- ❑ **Axe 1** : Aménagements cyclables
- ❑ **Axe 2** : Services vélo
- ❑ **Axe 3** : Sensibilisation



BUGEYVélo

SCHÉMA DIRECTEUR MOBILITÉS ACTIVES DU TERRITOIRE DE BUGEY-SUD

2022 - 2032

Rapport de synthèse

Approbation en conseil communautaire
du 16 décembre 2021

© Michel PELISSIER

BUGEYSUD
Communauté de communes

BLOC 3 - MOBILITÉS ACTIVES

Zoom sur l'ancienne voie ferrée Peyrieu / Belley / Virieu

❑ Les principales caractéristiques de l'ouvrage :

- ❑ Voie unique à écartement standard (22 km)
- ❑ Fermée au trafic voyageurs en 1940
- ❑ Ouverte au trafic marchandises jusqu'en 2017
- ❑ Arrêt de l'exploitation en vélorail (Pugieu - Virieu) en 2021
- ❑ Fermeture administrative en cours
- ❑ Foncier : SNCF Réseau

❑ Opportunité identifiée dans le Schéma directeur des mobilités actives

- *Explorer les éventuelles alternatives pour des services de transport (faisabilité technique, pertinence commerciale...)*
- *Confirmer le choix de réaliser une voie verte ou intégrer des alternatives crédibles à la réflexion opérationnelle*

❑ NB. lien avec la saisine du CODEV

La Dolce Via en Ardèche : un exemple emblématique de voie verte sur une ancienne voie ferrée



BLOC 3 - MOBILITÉS ACTIVES

Zoom sur l'ancienne voie ferrée Peyrieu / Belley / Virieu-le-G

□ Enjeux et modes d'exploitation émergents pr les petites lignes ferroviaires

- 1 - Véhicules à délégation de conduite (navettes autonomes) :
 - Expérimentation possible dans un cadre formalisé par la réglementation nationale (hors voies ouvertes à la circulation publique, dépend du gestionnaire de voirie)
 - Technologie en cours d'expérimentation en niveau 4
 - Coût véhicules, système et conduite encore très élevé (de l'ordre de 300 à 500 k€ par véhicule par an)
- 2 - Trains nouvelle génération
 - Appel à manifestation d'intérêt Digitalisation et décarbonation du transport ferroviaire
 - Incubation de projets de trains de nouvelle génération et de systèmes ferroviaires adaptés, qui visent notamment les petites lignes (premières expérimentations en 2024 ; AO : SNCF ou Région)

Train léger
innovant



Drais



Flexmove



Ecotrain



BLOC 3 - MOBILITÉS ACTIVES

Zoom sur l'ancienne voie ferrée Peyrieu / Belley / Virieu-le-G

□ Evaluation :

Projet	Avantages	Inconvénients
Réhabilitation en voie verte	<ul style="list-style-type: none">- Cadre administratif et technique maîtrisé- Sécurisation des trajets vélo sur un axe majeur à l'échelle de Bugey Sud- Alternatives à la voiture sur plusieurs liaisons du quotidien de 5 à 10 km- Valorisation touristique avec ViaRhona	<ul style="list-style-type: none">- La réhabilitation se traduit en pratique par la dépose des rails et des traverses- Travaux de sécurisation à envisager, mais moins contraignants que pour une solution TC
Exploitation ferroviaire avec matériel innovant	<ul style="list-style-type: none">- Valorisation de la plateforme existante- Solution de transport public orientée petites lignes	<ul style="list-style-type: none">- Zone de chalandise limitée- Peu de points d'arrêts aménagés- Technologie peu mature- Coûts probablement importants- Perspectives de circulation au-delà de Virieu extrêmement limitées- Cohabitation avec modes actifs impossible
Exploitation en véhicule à délégation de conduite routiers (navette autonome)	<ul style="list-style-type: none">- Compatibilité potentielle avec les circulations non motorisées- Solution de transport public orientée milieu rural	<ul style="list-style-type: none">- Zone de chalandise limitée- Nécessite la dépose des rails et des traverses- Technologie encore en développement- Coûts importants (matériel, sécurisation de la voie + fonctionnement)- Pas de perspectives de circulation au-delà de Virieu.- Cohabitation avec modes actifs compliquée

➤ **Préconisation : poursuivre le projet de voie verte**



BLOC 4 - MOBILITÉS PARTAGÉES

Deux façons d'optimiser l'usage d'un véhicule

❑ Covoiturage = Partage d'un trajet

- De manière organisée
- De manière spontanée

❑ Autopartage = Partage d'un véhicule

- Privé (entre particuliers)
- Public (stations sur l'espace public)



BLOC 4 - MOBILITÉS PARTAGÉES

Plateforme de mise en relation coopérative « Signalez-vous »

□ Solution simple, efficace, rapide à mettre en œuvre et peu onéreuse

➤ Pour trajets du quotidien et occasionnels (proximité, solidarité)

➤ Sur messagerie instantanée (Signal)

- Création de groupes de discussion selon les trajets
- Eprouvée sur le Vercors, Chartreuse...
- Reproduction libre de droits

➤ Animation locale (ressources nécessaires : 30j/an)

- Elaboration mode d'emploi, constitution des communautés
- Montage d'un réseau de correspondants locaux (appui possible sur les communes et associations)
- Administration des groupes, modération des messages

➤ Communication (5 000 € par an)

- Lancement + au fil de l'eau (web, réseaux sociaux...)

Signalez-vous ! Le covoiturage sur le Vercors
Simple, Spontané, Silencieux

Imaginé par des habitants, **Signalez-vous** est une solution gratuite et pratique spécialement adaptée aux déplacements sur le plateau du Vercors. Accessible par mobile ou sur ordinateur.

"J'ai besoin de covoiturer ou j'ai des places disponibles..."

- 1 J'accède aux groupes-trajets et m'abonne selon mes besoins**
J'accède à l'annuaire des trajets sur le lien : <https://tinyurl.com/Signalezvous> ou via le QR Code.
Je détermine mon point de départ (Autrans, Corençon, Engins, Lans, Méaudre, Les Geymonds, Villard-de-Lans et Saint-Nizier).
Je m'abonne aux groupes-trajets en cliquant sur le trajet qui me correspond.
- 2 Je poste un message quand j'ai besoin ou que je propose des places**
Je propose un covoiturage dans ma voiture. Je pose un message en indiquant mon heure de départ, le nombre de places et un point de rendez-vous.
Silence. Je consulte l'app quand j'ai besoin. Le reste du temps, je ne reçois aucune notification.
J'ai besoin d'un covoiturage. Je publie une demande en précisant l'heure de départ souhaitée, le nombre de place recherchées et le point de rendez-vous possible.

>> Chaque trajet est un groupe de discussion Signal, dédié au covoiturage.

Signalez-vous ! s'appuie sur Signal qui est une messagerie permettant de communiquer (messages texte, médias, appels) équivalente de WhatsApp, mais non détenue par Facebook, donc vos données ne sont pas vendues ni vos discussions espionnées...

<https://tinyurl.com/Signalezvous>

> Solution issue de l'atelier participatif, complémentarité possible avec les plateformes existantes (Mov'ici, Blablacar daily...)



BLOC 4 - MOBILITÉS PARTAGÉES

Incitation financière au covoiturage

□ Promotion des plateformes existantes

➤ Partenariat des collectivités de Savoie avec Blablacar daily

Depuis janvier 2023, le Département de la Savoie, la Communauté de communes Cœur de Savoie et les Agglomérations de Grand Lac et Grand Chambéry se sont associés pour lancer un dispositif de gratification de covoiturage.

Les trajets effectués en covoiturage à l'échelle de ces 3 territoires sont gratuits pour les passagers et rémunérés 0.10 € par km et par passager (pour un trajet supérieur à 5 km) pour les conducteurs.

Pour cela, rien de plus simple, il suffit de télécharger l'application «BlablaCar Daily» et de renseigner son trajet ou son besoin ! Le reste se fait tout seul.

Extension du périmètre à venir

> Avant-Pays Savoyard : expérimentation sur 1 année à partir d'octobre 2023 (CC Yenne; CC Aiguebelette, CC Val Guiers; budget : 24 500 €)

> Tarentaise, Maurienne...

Portage : CD73 / Animation : Agence Ecomobilité

Financement : 50% Fonds Vert 2023



D'Aix à La Motte-Servolex, tous les matins j'y vais avec Alex !

Covoiturez avec **BlablaCar Daily**

- Passagers : trajets offerts
- Conducteurs : trajets indemnisés

Les trajets sont offerts par

SAVOIE LE DÉPARTEMENT CŒUR DE SAVOIE GRAND CHAMBERY GRAND LAC

The graphic features a woman named Alex in a car seat, a laptop, a car icon, and logos for Savoie, Cœur de Savoie, Grand Chambéry, and Grand Lac.

➤ Indemnisation à réétudier selon le retour d'expérience de l'Avant-Pays-Savoyard



BLOC 4 - MOBILITÉS PARTAGÉES

Services de covoiturage (infrastructures)

- ❑ Deux scénarios : lignes de covoiturage ou points stop

Scénario 1

- Lignes de covoiturage de type Covoit'Go
 - Point d'arrêt
- Panneau lumineux de destination avec commande par appui bouton



Scénario 2

- Points stop directionnels
- Choix manuel de l'affichage de la destination (type Rezo Pouce, Halt ô stop cf. jusqu'à 20 mentions)



BLOC 4 - MOBILITÉS PARTAGÉES

Services de covoiturage (infrastructures)

❑ Deux scénarios : lignes de covoiturage ou points stop

- Evaluation des scénarios

Critère	Lignes de covoiturage	Points stop
Fonctionnalité usager	● Visibilité associée à l'affichage lumineux	● Visibilité plus limitée
Implantation terrain	● Pose sur dalle béton, alimentation électrique (raccordement ou autonome)	● Pose simple sur deux plots béton ou platines
Exploitation	● Nécessite un suivi par l'opérateur	● Limité à la gestion d'éventuelles dégradations
Suivi	● Remontées de statistiques d'utilisation	● Pas de reporting
Coût pour la collectivité (phase 1)	● ~ 150 k€ matériel + pose ~ 10 k€/an exploitation ~ 5 k€/an communication ~ 30 jours/an animation	● ~ 50 k€ matériel + pose par les communes ou la CCBS ~ 5 k€/an communication ~ 30 jours/an animation
Coût pour la collectivité (phase 2)	● ~ 60 k€	● ~ 20 k€

> Proposition de recours à un système de points stop, déploiement fin 2024, et de poursuivre la réflexion pour une ligne de covoiturage entre Belley et Chambéry avec les EPCI concernés



BLOC 4 - MOBILITÉS PARTAGÉES

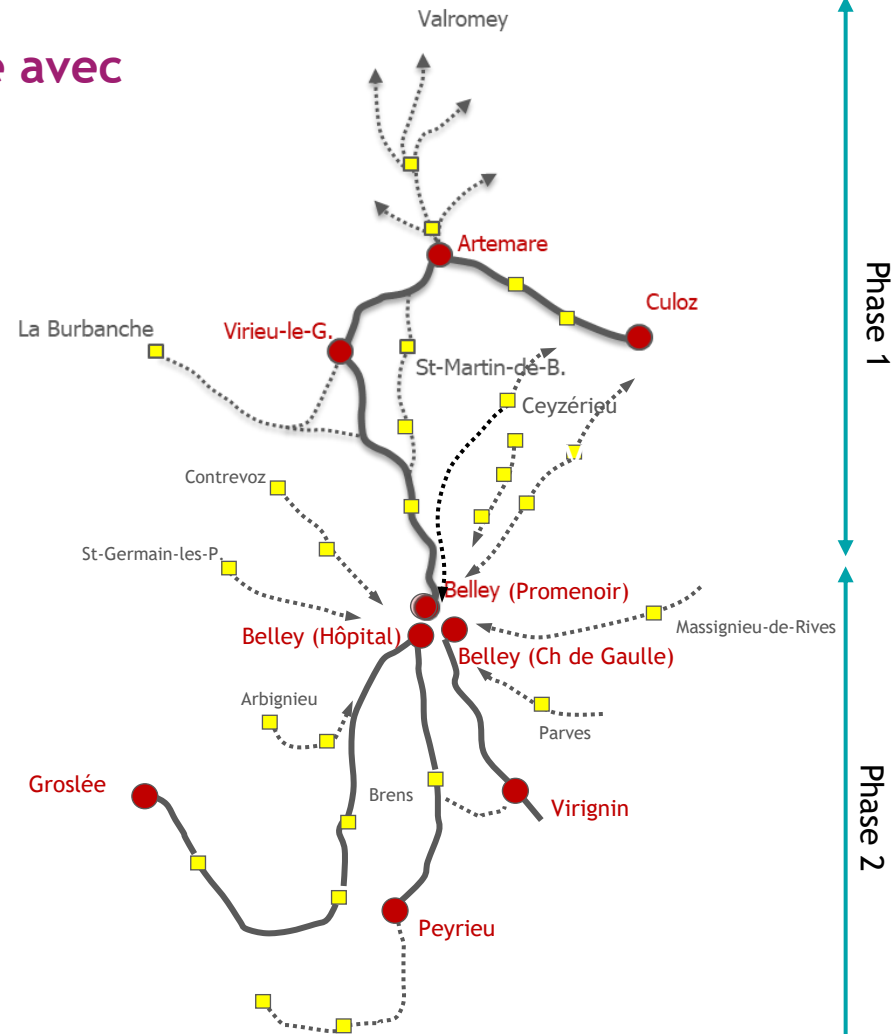
FOCUS sur projet de POINTS STOP

❑ Amorçage d'un service de covoiturage avec un travail de terrain nécessaire

- Rabattement sur Belley et autres pôles
- Jusqu'à 10 points d'arrêts principaux
- Jusqu'à 30 points d'arrêts complémentaires (ex. arrêts de bus...)

❑ Point clé : animation / sensibilisation (notamment au lancement)

- > déploiement possible en 2 temps (progressif)
- > complémentaire à la réflexion en cours avec l'Avant-Pays Savoyard pour une ligne de covoiturage Belley Chambéry
- > complémentaire avec la plateforme locale de covoiturage « Signalez-vous » (covoiturage organisé)



NB. Point de vigilance sur la sécurité (système à trouver)



BLOC 4 - MOBILITÉS PARTAGÉES

Aires de covoiturage

- ❑ **Référencement** : existant sur Mov'ici et BlaBlacar
- ❑ **Pas de besoins identifiés** : ni extension, ni aménagement
(*positionnement à revoir sur Belley cf. parking du lycée peu adapté*)
- ❑ **Homogénéisation nécessaire concernant le signalétique**
- ❑ **Signalisation directionnelle à prévoir**
 - Coût : 5000 € (10 parkings)



BLOC 4 - MOBILITÉS PARTAGÉES

Autopartage entre particuliers

❑ Solution optimisant le parc de véhicules sur le territoire

- Avantages multiples : réduction du coût d'un 2^{ème} véhicule, amélioration du taux d'utilisation des véhicules, possibilité de location pour les personnes non-motorisées...
- Enjeu de porter à connaissance des plateformes existantes
 - Ex. Gettaround, Ouicar, Smiile, Caravail, Wheeliz...
- Informer et lever les freins
 - Conditions de mise en location et d'utilisation
 - Mise à disposition, entretien, carburant, assurances, fiscalité, réglementation, gestion des sinistres...
 - Avantages, points d'attention
 - Administration des groupes, modération des messages
- Communication (10 000 € pour déploiement)
 - Conception, graphisme, édition, promotion



BLOC 4 - MOBILITÉS PARTAGÉES

Autopartage en stations

❑ Amorçage d'un service local d'autopartage

- Emplacements potentiels : Belley, Culoz, voire Virieu-le-Grand ou Artemare
 - Privilégier des zones à densité d'habitants / d'emplois convenable (ex. ville-centre, gares)
 - A terme : 1 par bassin de service ?
- Mise à disposition de véhicules sur l'espace public
 - Electriques ou thermiques ; existants ou nouveaux (*collec, CNR, ent...*)
 - Equipement de l'emplacement (IRVE le cas échéant)
 - Déploiement possible en 2 temps
- Recours à un opérateur d'autopartage
 - Intégration à la SCIC Citiz, ou marché spécifique (Citiz, Clem...)



Postes fonctionnement	Véhicule thermique	Véhicule électrique
Promotion	2 à 5 k€/an (forfait jusqu'à 4 véhicules)	
Frais de gestion	< 5 k€/an	< 3 k€/an
Total fonctionnement	< 7 à 10 k€/an	< 5 à 8 k€/an
<i>Hors tarification sociale</i>		

Postes investissement	Véhicule thermique	Véhicule électrique
Achat véhicule	20 à 30 k€	25 à 35 k€
Equipement véhicule	4 k€	
Equipement station	2 k€	12 k€ (y.c. IRVE)
Total investissement	26 à 36 k€	41 à 51 k€
Aide Région : 50% (plafonné à 100 k €) Amortissement annuel 3 à 7 k€		

BLOC 5 - MOBILITÉS SOLIDAIRES

Savoir bouger, pouvoir bouger

- ❑ Deux scénarios : poursuite des actions en cours (retour à l'emploi) ou extension à tous les publics économiquement vulnérables

Scénario 1

- Savoir bouger :
 - * Permanence à Belley : information, accompagnement, ateliers collectifs
 - > Envisager de les proposer sur d'autres localités (Culoz, Artemare, Virieu-le-G, Groslée?)
 - * Animation acteurs locaux
 - > Guides et séances locales pour présenter les ressources mobilité
- Pouvoir bouger
 - * Formation code de la route et Aide au permis
 - > Maintien des interventions actuelles (+ TAD + prêt VAE)

- *Choix de la poursuite des actions (+ Point Mobilité en lien avec MFS)*
- *Réévaluation à la suite de la mise en œuvre des nouveaux services opérationnels*

Scénario 2

- Savoir bouger
 - * Centre de ressource, guides mobilité, animation
 - > Mission d'information publics économiquement vulnérables : jeunes sans permis, personnes en recherche d'emploi, personnes isolées, RSA...
- Pouvoir bouger
 - * Formation code de la route, Aide au permis
 - * TAD, Prêt VAE, Véhicule sans permis en autopartage...
 - * Accompagnements individualisés...

• Evaluation des scénarios

Critère	Poursuite du travail retour à l'emploi	Extension à l'ensemble des publics vulnérables
Public potentiel	● ~ 3.000 personnes	● ~ 7.000 personnes
Impact	● Accompagnement souvent individualisé de jeunes actifs. > Plus-value pour les personnes accompagnées et pour le tissu économique	● Accompagnement individualisé et relais par les structures de l'aide sociale. > Plus-value pour les personnes accompagnées, pour le tissu économique, pour les structures de l'aide sociale et pour les aidants
Coût pour la collectivité	● ~ 15 k€/an	● ~ 25 k€/an + ~ 100 j/an animation
Animation	LUSIE01 + ?	En interne ? ALEC01?



Focus sur la mobilité et les employeurs

❑ Mutualiser, mettre en relation

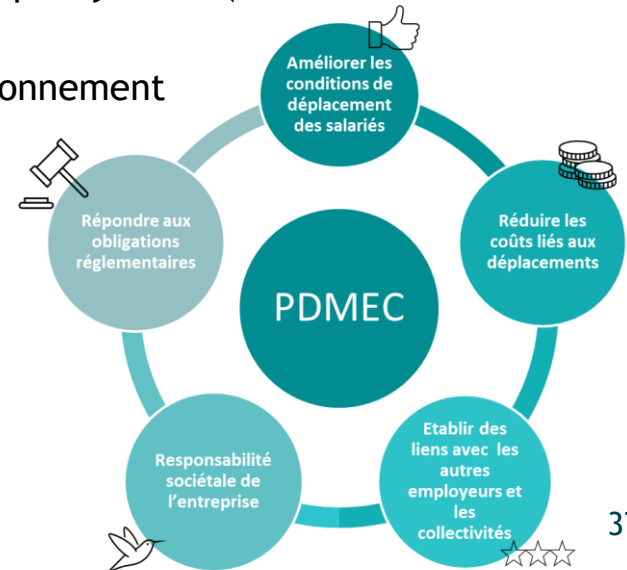
➤ Court terme :

- Aider les employeurs à mener des actions coordonnées (rencontre entre DRH, speed-dating covoiturage, challenge mobilité, mutualisation de véhicules d'entreprises...)
- Cultiver des liens dans le monde économiques (se tenir à l'écoute des besoins, informer sur les évolutions des services de mobilité...)

➤ Moyen terme :

- Associer les employeurs à la promotion des services de mobilité
- Associer les employeurs au développement de la politique cyclable (demande d'améliorer le niveau d'aménagement, notamment sur Belley)
- Mieux valoriser du foncier aujourd'hui affecté au stationnement

> Proposition issue de la rencontre des représentants des entreprises



STRATÉGIE MOBILITÉ BUGEY-SUD

- SYNTHÈSE PLAN D' ACTIONS

Services de mobilité	Action	Maitrise d'ouvrage	Déploiement	Coût HT estimatif	Recettes
1 Transports réguliers	Organisation des lignes interurbaines	Région AURA	Continuité	-	-
	Expérimentation d'une navette urbaine sur la commune de Belley	CCBS	Continuité	<u>Inv</u> : à chiffrer (arrêts bus) <u>Fonct</u> : 225 k€ par an	<u>Région</u> : à définir <u>Région</u> : 50% HT - recettes <u>Etat</u> : 30% HT (1 an)
2 Transport à la demande	Continuité du service avec des ajustements	CCBS	Mars 2024 (renouvellement marché public)	250 k € par an	<u>Région</u> : 70% HT - recettes usagers <u>CD01</u> : aide forfaitaire PMR

STRATÉGIE MOBILITÉ BUGEY-SUD - SYNTHÈSE PLAN D' ACTIONS

Services de mobilité	Action	Maitrise d'ouvrage	Déploiement	Coût HT estimatif	Recettes
3 Mobilités actives	Mise en œuvre du schéma directeur	CCBS (+ CD01, communes)	2022-2032	10 Millions d'euros sur 10 ans	Selon projets : jusque 80% d'aide
4 Mobilités partagées	Déploiement d'une plateforme locale de mise en relation	CCBS	2024-2025	<u>Fonct</u> : 5k€ par an + Animation	<u>Etat</u> : 50% (Avenir Montagnes)
4 Mobilités partagées	Déploiement de points d'arrêts stop	CCBS	2024-2025	<u>Invnt</u> : 70 k€ <u>Fonct</u> : 5k€ par an + Animation	<u>Etat</u> : jusque 80% (Avenir Montagnes + Fonds vert) <u>Etat</u> : 50% (Avenir Montagnes)

STRATÉGIE MOBILITÉ BUGEY-SUD - SYNTHÈSE PLAN D' ACTIONS

Services de mobilité	Action	Maitrise d'ouvrage	Déploiement	Coût HT estimatif	Recettes
4 Mobilités partagées	Création d'une ligne de covoiturage Belley / Technolac	A définir	A définir	A définir	<u>Etat</u> : jusqu'à 80% (Fonds vert)
4 Mobilités partagées	Signalisation des parkings de covoiturage	CCBS	2024	<u>Inv</u> : 5 k €	-
4 Mobilités partagées	Création d'un guide sur l'autopartage entre particuliers	CCBS	2024	10 k € + Animation	<u>Etat</u> : 50% HT
4 Mobilités partagées	Expérimentation d'un service d'autopartage	CCBS	2024-2026	<u>Inv</u> : 100 k€ <u>Fonct</u> : 20 k€ /an	<u>Région</u> : 50% HT -

STRATÉGIE MOBILITÉ BUGEY-SUD - SYNTHÈSE PLAN D' ACTIONS

Services de mobilité	Action	Maitrise d'ouvrage	Déploiement	Coût HT estimatif	Recettes
5 Mobilités solidaires	Continuité des actions déjà menées avec possibilité d'évolution	CCBS	Continuité (+renfort)	10 à 15 k€ par an (jusque 25 k€ par an)	-
6 Relais mobilité	Continuité des actions déjà menées pour faire connaître l'offre + Appui aux partenaires notamment aux employeurs	CCBS	Continuité (+renfort)	Animation Coordination coopération	<u>Etat</u> : 50% (Avenir Montagnes)





**MERCI POUR
VOTRE ATTENTION**



BUGEYSUD
Communauté de communes